



DÉCISION n°2025/1010624



République française
Département du Gard

Commune de Vauvert
Maison pour Tous Robert Gourdon
Guichet Unique D-2510-005722

Objet : « Football Club Vauverdois »
Convention de mise à disposition temporaire
d'installations sportives :
Mardi 28 octobre 2025 et jeudi 30 octobre 2025

Le maire de la commune de Vauvert,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-22,

VU la délibération n°2021/05/082 en date du 27 mai 2021, déléguant à Monsieur le maire, pour la durée de son mandat, l'ensemble des missions complémentaires prévues à l'Article L2122-22 ;

VU l'arrêté n°2023/03/585 en date du 15 mars 2023, portant délégation de fonctions à Monsieur Mohammed Touhami, conseiller municipal au maire,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une convention de mise à disposition à titre gratuit d'installations sportives à l'association « Football Club Vauverdois » mardi 28 octobre 2025 et jeudi 30 octobre 2025 de 14h à 17h.

DÉCIDE

Article 1 : Une convention est conclue avec l'association « Football Club Vauverdois », représentée par Monsieur Abdellah Lazaar en sa qualité de président pour la mise à disposition à titre gratuit d'installations sportives.

Article 2 : Les installations sportives sont mises à disposition selon le planning défini dans la convention.

Article 3 : Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Vauvert, le **23 OCT. 2025**



Pour le maire,
Le conseiller municipal
délégué aux sports et à la vie associative

Mohammed Touhami

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.. **2.9.OCT. 2025**.....
- sa notification le.....
- sa publication le.. **2.9.OCT. 2025**.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,
la directrice générale des services,
Yolande Cavalier